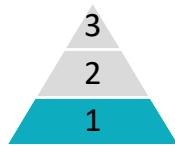


CAP : communauté d'apprentissage professionnelle par les pairs sur les pratiques liées aux thématiques XXX dans les écoles / les pôles territoriaux du CECP

CAP (Communauté d'Apprentissage Professionnelle) – dispositif de réflexion et de construction entre pairs : Penser et construire des dispositifs, outils et/ou pratiques d'observation des apprentissages au service d'apprentissages inclusifs



Comment gérer l'hétérogénéité des classes pour lutter contre les inégalités ? Comment permettre tant aux élèves favorisés que défavorisés, tant aux filles qu'aux garçons, aux natifs ou non... d'apprendre des contenus et attendus consistants ?

L'observation des apprentissages des élèves est au cœur des pratiques d'un agent de pôle territorial et fait partie des moyens privilégiés pour favoriser des apprentissages plus inclusifs. Que font les élèves ? Qu'apprennent-ils ? Que retiennent-ils ? Que peuvent-ils ou non remobiliser ? Quels sont les obstacles rencontrés ?

Le CECP accompagnera cette CAP dans la coconstruction de dispositif, outils et/ou pratiques d'observation des apprentissages, dans leur mise en œuvre, leur évaluation et leur ajustement.

Référence	25FPC.BP5.1K03	Durée	4 jours
Date(s) et lieu(x) :			
<ul style="list-style-type: none">• NAMUR : 3/4/26, 21/4/26, 21/5/26 ET 8/6/26 (Saint-Martin)			

Niveau et type d'enseignement / Structure : Public-cible : Opérateur de formation : Modalité de la formation : Nombres de places :	Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Définir collectivement les objectifs du travail de la CAP et les productions attendues en lien avec la thématique définie. • Soutenir le processus d'amélioration des pratiques par le recours à l'expertise académique, à des acteurs du monde associatif ou à des éclairages issus de la littérature scientifique. • Identifier les pistes de transfert des apports travaillés en formation.
Pôle territorial	
Membre d'un pôle territorial	
CECP	
CAP, Présentiel	
Entre 8 et 18 participants	

Recommandations

Le participant à la CAP :

- participe activement aux échanges et réflexions ;
- respecte la confidentialité des échanges et des traces concrètes partagées ;
- respecte les droits des co-auteurs liés aux productions créées ;
- collabore avec les autres participants à la formation ;
- centre son travail et ses réflexions sur l'élève et s'appuie sur des pratiques concrètes ;
- définit des objectifs communs, avec les autres membres de la CAP et vise à aboutir à une production concrète au service de l'apprentissage des élèves ;
- ...

Remarque

Cette modalité de formation rassemble tout public confondu. C'est la thématique développée qui sera le centre d'intérêt et des réflexions et **non le type d'enseignement**.